

RADIOTEL AUVERGNE  
 CC CARREFOUR AVENUE DE CLERMONT 63200  
 MENETROL FRANCE  
 TEL :0415321480

riom@radiotelauvergne.fr

REF VENDEUR / CODECLIENT / AGENCE / REFS

TONY HUA / ESTEVEZ10 / RIOM /

FACTURE

DATE

NUMERO

23/03/2024

204028531

FACTURE

1/1

ESTEVEZ IGLESIAS JOSE  
 LIEU DIT LES PAROTS  
 63440 ST PARDOUX

QTE	DESIGNATION	TVA	PU HT	PU TTC	REMISE	PV HT	PV TTC
1	IPHONE 13 128GO MINUIT SKP SFR *** GARANTIE CONSTRUCTEUR 1 AN *** ( ) RENOUELEMENT CARRE 5G UP M PRIX 210GO 5G 24M  IMEI : 356323451155051  - REPRISE MOBILE - ASSURANCE REFUSEE - PROTECTED PREMIUM - ASSURANCE LIV EXTRA BOX  REF COMPTE :75T8MX N° COMMANDE :6610104424 N° APPEL : 06.17.11.44.67  *** REMISE PROMOTIONNELLE 30 € *** 030P5S-1015425-356323451155051-030-230324	20%	267,50 €	321,00 €		267,50 €	321,00 €
1	Film de protection plug and use ( )	20%	24,17 €	29,00 €		24,17 €	29,00 €
1	CHARGEUR SECTEUR RAPIDE USB-C 20W PD BLANC - GRAB 'N GO - BULK ( )	20%	16,67 €	20,00 €		16,67 €	20,00 €

Mode	Montant	Echéance	Références	Date	Total ht :308,33 € 20 %	308,33 €
THEKAS	41,00 €	23/03/2024	630P5S-1015425-9249-000-04	23/03/2024		
CB	160,00 €	23/03/2024		23/03/2024	Total Tva :61,67 € 20 %	61,67 €
CB	169,00 €	23/03/2024		23/03/2024	Total TTC	370,00 €

<b>MONTANT A PAYER</b>	<b>370,00 €</b>
<b>RESTE A PAYER TTC</b>	<b>0,00 €</b>

Nbr lignes 3 Nbr Impress.1 (NF525) Sign.ylqu Logiciel 3GWIN B170  
 30.0.469.0

23/03/2024 17:48:38

Cette facture tient compte d'une écotaxe TTC de 0.06 €  
 Les téléphones mobiles sont garantis 24 mois (sauf Mobile Apple uniquement 12 mois) à partir de la date d'achat, sauf oxydation, casse ou vol.  
 Nos tarifs accessoires tiennent compte d'une écotaxe de 0.01€ à 0.03€ en fonction des produits.  
 Les Avoirs sur les Mobiles et les Accessoires sont valables 3 mois  
 Pénalités réservées aux professionnels : Un taux d'intérêt d'une fois et demi le taux de l'intérêt légal sera appliqué aux sommes restant dues ,une indemnité forfaitaire de 40 € est due au créancier pour frais de recouvrement, à l'occasion de tout retard de paiement.  
 Les appareils électroniques, les appareils dotés d'un moteur électrique, les produits d'horlogerie, les articles d'éclairage bénéficient auprès du vendeur d'une garantie légale de conformité de deux ans à compter de leur remise au consommateur (décret n° 2021-609 du 18 mai 2021)